



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Instauration d'une ligne d'information en matière d'interventions policières

CANDIAC, le 9 avril 2020 – Avec la situation hors du commun de la pandémie qui sévit actuellement, nous constatons que les lignes 911 sont surchargées très souvent pour des demandes d'information concernant la Loi sur la santé publique.

Dans le but de libérer les lignes 911 pour les urgences et les déplacements policiers, la Régie intermunicipale de police Roussillon met en place une ligne téléphonique pour les résidents des sept villes et municipalités de son territoire. Des ressources policières seront en fonction à certaines heures de la journée pour répondre aux interrogations des citoyens concernant l'application de la Loi sur la santé publique à l'intention des agents de la paix.

Le numéro de téléphone à contacter est le **450-635-0503**.

Les heures de service pour cette ligne sont :

- Du lundi au vendredi entre 07h00 et 18h00
- Le samedi et le dimanche entre 07h30 et 18h30

Trois (3) points importants sont à prendre en considération :

- 1- Votre question ne doit pas nécessiter un déplacement policier, auquel cas vous utilisez le 911.
- 2- Notre personnel n'est pas habilité à répondre à des questions d'ordre médical, à ce sujet vous devez continuer à contacter le 514-644-4545.
- 3- Pour toutes autres questions d'informations qui ne concernent pas le COVID-19, le numéro de téléphone administratif de la Régie est le 450-638-0911

-30-

Section relations médiatiques
514 918-4483

Communiqué: 2020-027